



## Séance du 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-six juin à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le jeudi dix-neuf juin, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

### Délibération n°33-2025-06-26

#### Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Christophe GUCHE, M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, , M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Bruno LEDUC, M. Raymond LEJOSNE, , M. Michel SERGENT, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Jean-François SAGOT, M. Philippe DEMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. André BAHEUX, M. André LELEU, M. Hervé BROUART, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, , Mme Annick POCHET, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, , M. Alain LOUVET, , M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

#### Pouvoirs :

M. Marc DENAVAUT à M. Etienne MAES  
M. Ludovic DUTRIAUX à M. Raymond LEJOSNE  
Mme Marylise THILLIEZ à M. Marc DEMOLLIENS  
Mme Nathalie TELLIER à Monsieur Bruno LEDUC  
Mme Chantal TERNISIEN à M. Michel SERGENT  
M. Christophe COUSIN à M. Claude PRUDHOMME  
Mme Cristina BASTIDE à Christophe DOUCHAIN

#### Etaient remplacés :

M. Bernard TASSART par M. Philippe HODIQUE  
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

#### Etaient excusés :

M. Philippe DELBARRE  
Mme Nicole DARQUES  
M. Guy LAMBERT  
M. Jean-Claude RETAUX  
M. Grégory SMERCK  
M. Alain MAQUIGHEN  
Mme Maryse BEAUSSE  
Mme Fabienne FOURRIER

#### Etait absente :

Mme Ludivine MOREAU

#### Secrétaire de séance :

M. Vincent LACHERE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	34
Excusés avec pouvoir à un titulaire	7
Remplacés par un suppléant	2
Excusés	8
Absents	1
Nombre de votes	43

## Délibération n°33-2025-06-26

### **Objet : remboursement d'un enlèvement d'encombrants**

Vu la délibération en date du 22 février 2024 fixant le tarif et l'organisation du ramassage des encombrants,

Vu la demande d'un habitant de bénéficier du remboursement de la collecte des encombrants prévue le vendredi 28 mars et annulée suite aux encombrants ramassés par des riverains,

Il est proposé au conseil communautaire de valider la demande de remboursement d'un montant de 20€.

### **Approuvé à l'unanimité**

Fait et délibéré à Desvres, le 26 juin 2025

Le secrétaire de séance

Vincent LACHERE



Le Président

Claude PRUDHOMME

